



TARIF DES HONORAIRES DES VENTES

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

*Pavillons, Appartements, Terrains Particuliers
Professionnels ou Commerciaux, Usines*

APPLICABLE PAR TRANCHE DE PRIX DE VENTE

TRANCHES DE PRIX	HONORAIRES T.T.C. *
Jusqu'à 50 000 €	5000 €
De 50 000 € à 100 000 €	9 %
De 100 000 € à 150 000 €	8 %
De 150 000 € à 200 000	7 %
De 200 000 € à 300 000	6 %
300 000 € et +	5 %

* Les honoraires sont calculés sur le prix net vendeur et sont à la charge du vendeur.
Toute Rémunération ne sera due qu'à la signature de l'acte authentique.

SARLU Stéphane LESSIG IMMOBILIER

7 Lotissement Techer ■ 97440 SAINT- ANDRE ■ Tél : 0692 46 33 86

TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE ■ CARTE PROFESSIONNELLE

N° CPI 5401 201 T5000 000 348 délivrée par le CCI de Meurthe-et-Moselle ■

RCS Nancy 816 519 866-code APE : 6831 Z